

## CITE 2002 - Proposition pour la programmation 2002

**Rapporteur : M. le Président**

AVIS			
Commission n°6		Bureau	
séance du 03/07/02	favorable	séance du 12/07/02	favorable

Le programme CITE (contrat d'initiative territoriale) entre dans sa 2<sup>ème</sup> phase de programmation. En 2001, ce sont 17,3 millions de francs qui ont été sollicités auprès du Conseil Général pour accompagner les projets structurants de l'agglomération.

Cette année, un travail conjoint des services de la Ville de Besançon et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a permis d'élaborer un projet de programme pour l'année 2002. Une rencontre technique entre les 3 co-signataires a permis de consolider la proposition de programmation qui est soumise au Conseil de Communauté.

Les commissions thématiques de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ont été saisies pour émettre un avis quant aux projets portés par les communes et à leur caractère structurant pour l'agglomération.

### 1 - la sollicitation du Conseil Général au titre de la programmation 2002

Au titre de la programmation 2002, la sollicitation du programme CITE s'élève à 2 196 923 € (14 410 870 Francs). Sa répartition figure dans le tableau ci-après. Un complément de programmation sera envisagé dès la rentrée.

### 2 - la participation de la CAGB

Après avis des commissions thématiques, il est proposé que la CAGB contribue au programme CITE sur trois registres :

- en maîtrise d'ouvrage,
- en accompagnement de projets sur proposition des commissions thématiques,
- par un fonds de concours destiné à soutenir les communes ou groupements de communes porteurs (hors Ville de Besançon) dans des études de définition pré-opérationnelle qui permettront d'engager dès l'année suivante des réalisations dans le cadre du programme CITE. Pour l'année 2002, il est proposé que ce fonds soit doté de 76 000 €.

### La programmation CITE pour 2002

intitulé du projet	maître d'ouvrage	Coût estimatif global (€, HT)	sollicitation Département (CITE) (€)	participation CAGB
<b>Axe I : Favoriser la création, le développement ou la mutation qualitative des espaces économiques</b>				
Acquisition aux Prés-de-Vaux (Besançon)	Ville de Besançon	2 000 000	300 000	-
Aménagement ZAC Hauts-de-Chazal	CAGB	4 329 674 dont 675 547 en 2002	228 000	447 547
Maison des Microtechniques	CAGB	6 707 757 dont 220 000 en 2002	44 000	176 000
<b>Axe III : Contribuer au développement des déplacements intermodaux</b>				
Création du pôle d'échanges de "Micropolis" + parking relais	CAGB	420 000	126 000	105 000
Création du pôle d'échanges TEMIS	CAGB	530 500	159 000	133 000
Voie du Campus (premier tronçon en site propre)	CAGB	240 000	72 000	84 000
<b>Axe IV : Développer une nouvelle gamme d'équipements dans les domaines des sports, loisirs, culture et tourisme</b>				
Terrains de tennis couverts de l'Ouest bisontin	Commune de Franois	527 485	207 923	45 000
Groupe scolaire St Claude	Ville de Besançon	4 600 000	380 000	-
Maison de quartier Velotte	Ville de Besançon	1 290 000	100 000	70 000
Stade Malcombe	Ville de Besançon	770 000	152 000	76 000
<b>AXE V : Revaloriser les centres et aménager les entrées de ville et d'agglomération</b>				
Aménagement de la place des Tilleuls	Ville de Besançon	828 600	152 000	-
Réhabilitation des espaces extérieurs Ilot Ile de France - 3ème tranche	Ville de Besançon	300 000	50 000	-
Réhabilitation de la Cité des Accacias - démolition reconstruction	OPHLM de Besançon	2 861 000	106 000	131 000
<b>Axe VI : Programme d'études destiné à préparer les programmes à venir</b>				
Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon		530 000	120 000	120 000
Etudes de définition pré-opérationnelle		76 000 pour 2002	-	76 000
<b>TOTAL (euros)</b>			<b>2 196 923</b>	<b>1 463 547</b>
<b>TOTAL (francs)</b>			<b>14 410 870</b>	<b>9 600 239</b>

Récapitulatif sur le niveau de sollicitation du programme CITE par axe

		TOTAL des Axes	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5	Axe 6
Rappel total prévu 2001	en €	2 637 368	457 347	381 123	152 449	457 347	1 067 143	121 959
	en FF	17 300 000	3 000 000	2 500 000	1 000 000	3 000 000	7 000 000	800 000
	en %		17,3%	14,5%	5,8%	17,3%	40,5%	4,6%

TOTAL 2002	en €	2 196 923	572 000	0	357 000	839 923	308 000	120 000
	en FF	14 410 870	3 752 000	0	2 341 766	5 509 534	2 020 348	787 148
	en %		26,0%	0,0%	16,3%	38,2%	14,0%	5,5%

CUMUL 2001 + 2002	en €	4 834 291	1 029 347	381 123	509 449	1 297 270	1 375 143	241 959
	en FF	31 710 870	6 752 000	2 500 000	3 341 767	8 509 533	9 020 348	1 587 148
	en %		21,3%	7,9%	10,5%	26,8%	28,4%	5,0%

Rappel des termes du Contrat CITE

TOTAL pour les 6 ans	en €	15 626 177	3 906 544	1 562 618	3 125 235	3 125 235	3 125 235	781 309
TOTAL par an	en €	2 604 363	651 091	260 436	520 873	520 873	520 873	130 218
	en %		25%	10%	20%	20%	20%	5%

**A l'unanimité moins 2 voix contre, le Conseil de Communauté :**

- valide la programmation 2002 de CITE

- mandate M. le Président de la C.A.G.B. pour négocier avec M. le Président du Conseil Général du Doubs sur la base de ces éléments, avant l'approbation en Conseil Communautaire.

Pour extrait conforme,

Le Président